

Retraites : Les salariés du public et du privé ont participé massivement à la journée d'actions du 23 septembre.

Une large majorité de la population soutient ce mouvement qui refuse le report de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans ainsi que celui de 65 à 67 ans pour toucher une retraite à taux plein.

Le Gouvernement veut ignorer la colère qui s'exprime profondément.

Le texte de loi sera à l'examen du Sénat à partir du 5 octobre :
Les sénateurs doivent prendre en compte ce qui s'est passé dans l'action !

UNE RETRAITE JUSTE, JUSTE UN DROIT !

Le 2 octobre 2010

Nouvelle mobilisation nationale unitaire
L'ensemble des organisations syndicales appelle
toute la population à descendre en famille dans la rue
le samedi 2 octobre.

5 lieux de manifestations à 10 heures :

CHALON : Maison des Syndicats
Point de rassemblement FSU devant les boîtes aux lettres

MACON : Place Genevès
Point de rassemblement FSU sur les marches de la Chambre de Commerce

Le CREUSOT : L'ALTO

MONTCEAU : Place de la Mairie

PARAY-le-MONIAL : Place de la Mairie

TOUS ENSEMBLE NOUS POUVONS GAGNER !

Pour connaître les modalités des suites de l'action dans notre département (et notamment pour la mobilisation du 12 octobre), consultez les pages de Saône-et-Loire du site académique du SNES : www.dijon.snes.edu.